

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 24 avril 2023

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 20/04/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY</i>
Présents : 8	<b>Présents :</b> Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL
Votants: 10	
Pour: 10	<b>Représentés:</b> Annabelle TAIX par Bernard RENOY, Jean-Claude GILLON par Emmanuel GHIOTTI
Contre: 0	
Abstentions: 0	<b>Excusés:</b> <b>Absents:</b> Alexandre BORRELLY <b>Secrétaire de séance:</b> Romain NOEL

### Objet: New Deal Mobile : suppression du POI N°2. - DE\_2023\_025

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il doit se prononcer sur l'implantation de la seconde antenne mobile prévue sur la commune de Venterol.

- Considérant les excellents résultats obtenus avec une première antenne,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DEMANDE la suppression du point d'intérêt N°2 du site 2021\_LOT3\_ZN\_04\_01\_S2
- AUTORISE le Maire à effectuer toutes démarches relatives à cette suppression

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme  
Les jour, mois et an susdits  
Le Maire  
Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/05/2023
004-210402343-20230424-DE_2023_025-DE